BULLETIN

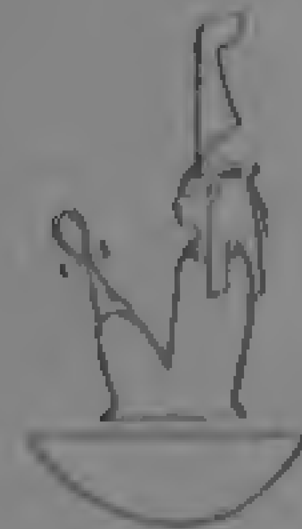
DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES

ET

COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N° 15 - FÉVRIER 1954

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

N° 15 - FÉVRIER 1954

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

13 Octobre 1953

La séance fut ouverte à 17 heures sous la présidence de de Monsieur Pierre Montet, Président.

Le procès verbal de la précédente Assemblée fut adopté à l'unanimité.

Membres excusés : MM. L. Grelet et M. Stracmans.

Présentation d'un nouveau Membre :

Madame A. Armengaud.

Rapport moral du Président :

Deux importantes décisions ont été prises pendant les vacances, qui intéressent l'égyptologie. Une chaire d'égyptologie a été créée en Sorbonne et M. Alliot, de Lyon, vice-président de notre Société y a été nommé. Les habitués de nos réunions n'ont pas oublié les brillants exposés que M. Alliot a faits chez nous. Nous espérons que nous l'entendrons maintenant beaucoup plus souvent.

M. Sainte Fare Garnot a été nommé directeur de l'Institut Français du Caire. La tâche de ce directeur a toujours été délicate. Il s'agit de diriger, d'inspirer les travaux de jeunes savants qui ne sont plus des élèves mais qui manquent encore d'expérience. Il faut qu'ils aient la sagesse d'écouter des conseils mais nous ne pouvons souhaiter qu'ils soient trop dociles ce qui prouverait qu'ils n'ont pas de personnalité. A ces difficultés s'ajoutent celles qui naissent des décisions prises depuis deux ans par le Gouvernement égyptien. Tous nos voeux accompagnent à Mounira le nouveau directeur qui aura droit à notre gratitude si dans ces conditions il parvient à remplir la tâche pour laquelle l'Institut a été fondé.

Rapport financier du Trésorier :

BILAN

présenté à l'Assemblée Générale du 13 Octobre 1953

EXERCICE 1952-53

RECETTES		DEPENSES	
— Cotisations.	187.000	— Secrétariat	20.984
— Subventions du Centre National de la Recherche Scientifique :		— Impressions.	191.654
1° Complémentaire pour le T. VIII.	200.000	— Timbres et fournitures	18.362
2° Pour le Tome IX.	400.000	— Remboursement à l'Imprimerie Nationale :	
— Prélèvement sur les réserves.	44.000	1° Complément pour Tome VIII.	200.000
		2° Tome IX.	400.000
	831.000		831.000

Renouvellement des Membres élus du Comité :

Les membres rééligibles en 1953, présentés sur le bulletin de vote : MM. A. De Buck, E. Dhorme, O. Koefoed-Petersen, G. Nagel, M. Vincenot ont été réélus à l'unanimité.

Communications :

Jean-Philippe Lauer. - Travaux et découvertes à Sakkarah, campagne 1953 ;

Jacques Schwartz. - Les monnaies de nomes en Egypte romaine.

La séance a été levée à 19 heures.

TRAVAUX ET DÉCOUVERTES A SAQQARAH

(Campagne 1952-53)

par Jean-Philippe LAUER

Cette année encore les recherches du Service des Antiquités auront eu à souffrir de la modicité des ressources accordées au chantier de Saqqarah. Son budget est, en effet, resté presque le même qu'avant la guerre, alors que la livre égyptienne, comme la livre sterling, a été réduite pratiquement au tiers de sa valeur de 1939. Nous espérons, cependant, pour la campagne prochaine, pouvoir disposer du crédit complémentaire qui avait été obtenu en 1945 par M. le Chanoine Drioton, alors Directeur général du Service des Antiquités, afin de poursuivre les recherches entreprises depuis plus d'un siècle aux diverses pyramides de la nécropole memphite. Après les morts prématurées des architectes Abdel Salam M. Hussein et Abou el-Naga Abdallah à qui avait été successivement accordé ce crédit, ce dernier fut affecté par ordre du ministère à un nouveau chantier confié à notre collègue Ahmed Fakhry, qui, à Dahchour tout d'abord, mit ainsi au jour les temples haut et bas de la pyramide rhomboïdale du roi Snefrou, puis, à Saqqarah à proximité du village, déblaya la pyramide et le temple de la reine, épouse du roi Issesi Djédkarê, prédécesseur du roi Ounas. Les résultats obtenus furent extrêmement importants, mais Fakhry ayant été à la suite de ses découvertes nommé professeur à l'Université de Guizeh, son chantier vient d'être clos, et le crédit afférent doit en principe revenir à l'Inspecteur en chef, conservateur de Saqqarah, notre collègue Zakaria Goneim. Nous espérons donc vivement que ce dernier va pouvoir reprendre l'exploration de la vaste enceinte de la IIIe Dynastie qu'il avait atteinte en 1952, et où il n'a pu travailler

cette année faute d'argent. Les modestes sommes allonées ne nous ont permis, en dehors des travaux de reconstitution à l'enceinte de Zoser, et de protection nécessaire dans divers autres monuments, que l'utilisation de quelques ouvriers, à peine une dizaine en moyenne, à des déblaiements de contrôle dans le temple de la pyramide d'Ouserkaf dont nous nous efforçons, depuis plusieurs années, de retracer le plan.

I. - Le plan du temple de la pyramide d'Ouserkaf

Ces quelques vérifications nous ont enfin donné des résultats décisifs, et nous sommes maintenant en mesure de dresser de façon définitive le plan reconstitué de ce temple du début de la V[e] Dynastie, si particulier et intéressant à divers égards (voir fig. 1). Ayant concentré nos efforts principalement sur la région sud-ouest du temple, nous avons tout d'abord retrouvé le noyau de calcaire grossier du mur d'enceinte au sud de la petite pyramide satellite, mur qui prolongeait ainsi exactement la façade méridionale du temple. Vers l'ouest, notre déblaiement a fait apparaître également le noyau de l'enceinte avec, en outre, une importante portion du dallage de la cour située au nord de la pyramide satellite, et sur ce dallage les traces nettes de l'alignement du mur d'enceinte, dont l'épaisseur de 8 coudées (soit 4 m. 19) a ainsi été reconnue. D'autre part, le même dallage laissait apparaître dans l'angle nord-ouest de cette cour l'emplacement d'une porte à deux ventaux avec seuil et montants de granit. Cette porte ménagée dans le mur prolongeant vers l'ouest le mur septentrional du temple mettait en communication les cours de la pyramide satellite et de la pyramide royale.

Dans le temple proprement dit, les nettoyages que nous avons effectués nous ont permis de constater que le hall à piliers ne présentait pas le contour en escalier que Firth, influencé sans doute par le plan du temple de Mykérinos, avait cru pouvoir lui donner sur le schéma publié en 1929 (1), et que les deux chambres qu'il indiquait symétriques à l'est et à l'ouest de ce hall ne l'étaient

(1) Cf. C. M. Firth, *Ann. Serv. Antiq. Egypte*, t. XXIX, p. 66.

pas vraiment. Nous avons, en effet, retrouvé à l'ouest de la chambre occidentale une portion de seuil de granit en place marquant l'existence d'un couloir nord-sud qui devait conduire, d'une part, vers le sud par ce seuil à

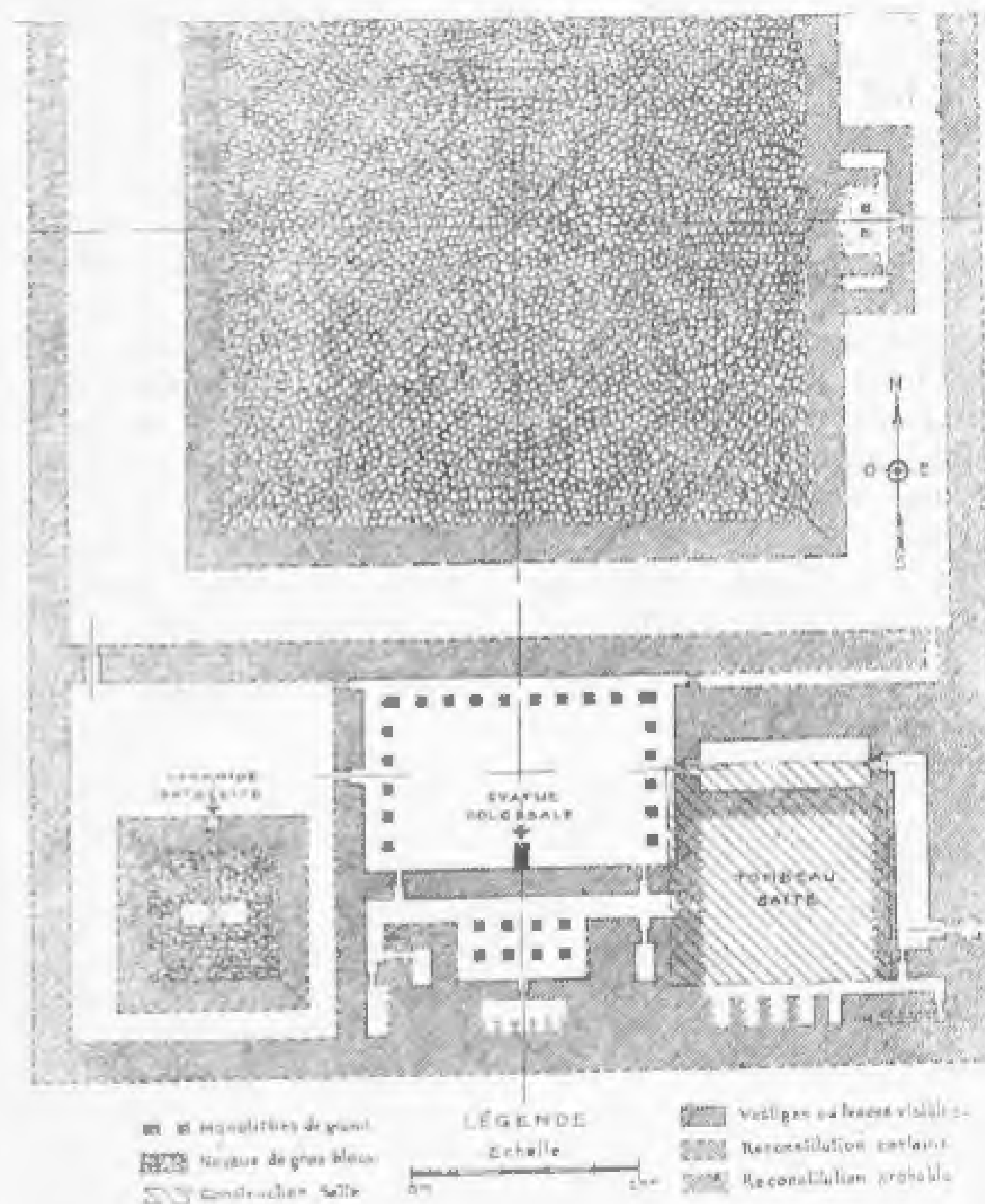


Fig. 1 - Le temple et la pyramide d'Ouserkaf.

une chambre dont le contour ne peut être précisé, étant donné la disparition totale des murs et des dallages en ce point, et, d'autre part, vers l'est à la chambre non exactement située par Firth. Celle-ci dut être repoussée

vers l'est afin de se trouver à équidistance de ce couloir et du hall à piliers, au centre du massif de maçonnerie qui les sépare.

Enfin, quant à la chambre du temple construite sur l'axe nord-sud de la pyramide et vraisemblablement destinée aux statues, elle a malheureusement été amputée vers le sud par le grand puits des tombes jumelées de Neferibrê-sa-Neith et de Ouahibrê-men (1), dont le creusement à l'époque saïte acheva de ruiner le temple de ce côté. Nous constatons simplement que cette chambre était oblongue d'est en ouest, et qu'elle mesurait au moins 6 m. 30 dans ce sens. Elle devait probablement même atteindre une dizaine de mètres et comporter dans sa paroi méridionale des niches à statues. Nous avons supposé dans notre reconstitution du plan du temple d'Ouserkaf que ces niches auraient été au nombre de cinq, comme cela fut le cas dans le temple de son successeur Sahourê, et comme cela paraît avoir été ensuite la règle sous les Ve et VIe Dynasties. La division en cinq travées du hall à piliers conduisant à cette chambre à statues pourrait également être une indication dans ce sens.

L'examen de ce plan ainsi reconstitué suggère différentes remarques :

En premier lieu, la grande cour à portiques ne comportant pas de piliers sur sa face méridionale, on se demande la raison de cette particularité. Rappelons que c'est dans cette cour, exactement dans l'excavation marquant la place du premier pilier à partir de son angle sud-ouest, que Firth découvrit la magnifique tête en granit du roi Ouserkaf (2) exposée au Musée Egyptien du Caire. Malgré tous ses efforts, il ne put retrouver le corps de cette statue qui, même figurée assise comme il est vraisemblable, aurait dû atteindre avec le socle environ 5 mètres de hauteur, la tête mesurant déjà à elle seule 0 m. 75. Une pareille statue n'aurait pu trouver place dans aucune des salles du temple, toutes relativement exiguës ; elle devait donc nécessairement être placée à l'extérieur, et il semble tout indiqué de la supposer

(1) Cf. Drioton-Lauer, *Ann. Serv. Antiq.*, t. LI, pp. 169-490, et pl. III.
(2) Firth, *ibidem*, t. XXIX, pl. I.

adossée au mur méridional de la cour à portiques, ce qui expliquerait parfaitement l'absence de piliers de ce côté. Lorsque, après avoir franchi les deux vestibules nord-sud et est-ouest, on débouchait dans la vaste cour à portiques, l'apparition de cette statue colossale du roi assis face à sa pyramide devait être d'une effet saisissant et particulièrement majestueux. Il est fort probable que l'ensemble aurait été, en outre, complété par un autel ou une table d'offrandes qui, soit au centre de la cour, soit au pied même de la statue, aurait permis de lui présenter des holocaustes.

L'étude des seuils de granit conservés de la plupart des portes nous donne, d'autre part, des indications précieuses. Nous avons ainsi constaté que six de ces portes faites de deux vantaux étaient plus larges que les autres qui ne comportaient qu'un seul vantail. Ces six portes à double vantail sont toutes placées sur un même itinéraire, celui-là même que dut suivre le cortège funèbre dans le temple pour parvenir jusqu'à la descenderie de la pyramide sur sa face nord. Ce sont : les deux portes successives de l'entrée du temple, la porte séparant les deux vestibules nord-sud et est-ouest, celle qui permet de déboucher au milieu du portique oriental de la grande cour, celle exactement opposée à la précédente sur la face occidentale de cette cour, et enfin celle découverte cet hiver, qui met en communication la cour de la petite pyramide satellite et la cour de la pyramide royale. Nous voyons que le cortège passait ainsi obligatoirement devant la pyramide satellite où certains rites devaient s'accomplir au cours de la cérémonie des funérailles. Peut-être, était-ce là que s'effectuait la levée du corps, la momie étant alors extraite de cette pyramide satellite, où elle aurait été entreposée jusque-là au cours ou après les diverses opérations de la momification, pour être enfin conduite à sa demeure d'éternité sous la pyramide principale ?

Quant aux portes à vantail unique, nous constatons que celle qui se trouve dans la paroi sud du vestibule d'entrée ainsi que les deux qui sont ménagées dans le mur méridional de la cour à portiques ne s'ouvraient pas respectivement à partir de ce vestibule et de cette

cour. Leur vantail était verrouillé de l'intérieur du couloir des magasins pour la première, et du couloir du hall à piliers pour les secondes. Les autres portes qui donnaient aussi sur le hall à piliers ou sur ses couloirs étaient également verrouillées à partir de ceux-ci. Tout cela laisse supposer qu'un prêtre-portier, au moins, habitait dans ces magasins et que ceux-ci étaient en communication directe avec le couloir du hall à piliers ; c'est pourquoi nous avons indiqué sur notre plan une porte en pointillé à l'extrémité orientale de ce couloir. Le culte journalier et intime des statues pouvait ainsi être assuré sans avoir à passer par l'itinéraire des grands vestibules et de la cour à portiques réservé aux solennités. En ce qui concerne, enfin, l'apport des offrandes devant la stèle dans la chapelle orientale, il se faisait par un étroit couloir spécial, partant de l'angle nord-est de la cour à portiques et aboutissant dans l'angle sud-est de la cour de la pyramide.

Ainsi, malgré la disposition tout à fait anormale de ce temple d'Ouserkaf et sa situation au sud de sa pyramide, nous y retrouvons tous les éléments constitutifs des temples funéraires classiques des Ve et VIe Dynasties. A part la chambre de la stèle et des offrandes normalement accolée avec ses dépendances à la pyramide au milieu de sa face orientale, ces éléments sont, il est vrai, tous répartis assez différemment. Le vestibule d'entrée repoussé vers le sud, bien au-delà de la pyramide, est divisé en deux parties formant entre elles un angle droit qui enserre les magasins tous groupés du côté méridional alors que la règle fut ensuite de les répartir à peu près également au nord et au sud du vestibule d'entrée, de la cour à portiques, et même de la salle des offrandes. La cour à portiques, qui fait ici normalement suite au vestibule se trouve ainsi rejetée au sud de la pyramide, sur l'axe nord-sud de celle-ci, au lieu d'être à l'est sur son axe est-ouest. Quant au hall à piliers, la chambre à statues et leurs dépendances, au lieu de se trouver à l'ouest de la cour à portiques, ils sont rabattus de 90° vers le sud, toutes les statues regardant alors vers la pyramide au lieu de lui être adossées. Enfin, si la pyramide satellite se trouve presque normalement située par rapport à la cour à portiques, elle est, au contraire, déplacée de 90° par rapport à la pyramide royale : elle est au sud, sud-ouest de celle-ci, au lieu d'être à l'est, sud-est.

Quelle put être la cause de ce déplacement de la majeure partie du temple d'Ouserkaf au sud de sa pyramide ? H. Ricke voudrait y voir une raison de culte solaire (1) : pour lui, la fumée des holocaustes offerts sur l'autel de la cour à portiques devait pouvoir atteindre durant tout le jour Rê et le Roi dans leur barque sur son parcours céleste d'est en ouest, et c'est pour éviter l'ombre projetée par la pyramide sur sa face orientale l'après-midi qu'on aurait situé cette cour au sud. Il convient, cependant, de faire observer, d'une part, qu'il ne s'agit pas là d'un temple solaire proprement dit, mais d'un temple pour le culte funéraire du *ka* royal, et, d'autre part que, si l'exposition constante au soleil de l'autel de la cour à portiques avait eu réellement une telle importance, il est évident que les architectes des rois qui succédèrent à Ouserkaf auraient bien su établir des plans répondant à ce besoin ; or ce ne fut manifestement pas le cas, nous pouvons le constater en Abousir dès son successeur immédiat Sahourê. Aussi croyons-nous plutôt à une raison d'ordre topographique : une voie desservant déjà la nécropole à peu près sur le tracé de notre route actuelle, comme l'avait suggéré Firth (2), ou bien quelque construction importante, aurait pu empêcher de donner au temple sur la face orientale de la pyramide le développement voulu. Rappelons qu'il y a un exemple très comparable en Abousir, où le temple funéraire du roi Néouserrê, sauf la salle des offrandes avec stèle et dépendances immédiates, fut largement désaxé vers le sud par suite de la présence à l'est d'un important groupe de mastabas que l'on tint à respecter. Un déblaiement méthodique de la région située à l'est de la pyramide d'Ouserkaf serait donc nécessaire.

(1) Cf. H. Ricke, *Bemerkungen zur ægyptischen Baukunst des Alten Reichs*, II (Le Caire 1950), pp. 68-69.

(2) *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXIX, p. 68.

II. - L'hémicyle des poètes et les philosophes grecs du Sérapéion

Toujours faute de crédits suffisants, nous avons dû limiter nos recherches à Ouserkaf et les faire alterner avec l'élargissement du désensablement de cet important monument du dromos du Sérapeion. Ayant, en effet, renoncé à transférer ces intéressantes statues grecques au musée d'Alexandrie, comme nous avions tout d'abord envisagé de le faire, nous avons décidé de les protéger sur place, en les entourant d'un édicule protecteur muni d'un large auvent, dont nous espérons pouvoir entamer la construction au début de la prochaine campagne. Au cours de ces déblaiements préparatoires nous avons retrouvé la tête, hélas ! bien mutilée de la statue d'Homère, qui était encore à sa place au temps de Mariette, ainsi qu'en témoignent ses dessins (1).

III. - Reconstitution de l'entrée de l'enceinte de la Pyramide à degrés

Une très grande partie de notre temps a, d'autre part, été consacrée à poursuivre la reconstitution de l'entrée de l'enceinte de Zoser, suivant les principes de l'anastylose déjà maintes fois exposés ici. Le bastion situé à gauche de celui de l'entrée a été achevé en façade : les blocs de couronnement de son parapet sont posés. Mais il nous faut encore effectuer le même travail sur le bastion de l'entrée qui est beaucoup plus large ainsi que sur la courtine les reliant l'un à l'autre. Il nous restera, en outre, à rétablir derrière ces deux bastions et cette courtine le chemin de ronde proprement dit, où il sera possible d'accéder afin de jouir du panorama admirable que l'on a de ce point sur l'ensemble de la nécropole et sur la vallée du Nil.

Quant aux deux chutes de murailles en escalier, qui épaulent au nord et au sud les bastions, nous avons maintenant obtenu la silhouette cherchée sur le schéma que nous avions dressé et publié il y a cinq à six ans (1).

(1) Cf. G. Maspero, *Le Sérapéum de Memphis, par A. Mariette Pacha*, Atlas, pl. 2, a.

(1) Cf. J.-P. Lauer, *Ann. Serv. Antiq.*, t. XLVIII, pl. II. Ce schéma ainsi que différentes vues en couleurs des monuments de Zoser ont alors été projetés à la séance.

IV. - La découverte par W.-B. Emery d'une grande tombe à redans contenant des documents au nom du roi Ouadji

Nous terminerons cet exposé par quelques mots sur la remarquable découverte faite cet hiver par notre collègue Emery, qui, disposant d'un crédit fourni par l'Egyptian Exploration Society, avait pu obtenir de venir compléter à Saqqarah en vue de leur publication, les travaux qu'il y avait effectués jusqu'en 1947 pour le compte du Service des Antiquités. C'est au cours de ces déblaiements complémentaires qu'il eut la surprise d'atteindre une nouvelle grande tombe de brique crue à redans de la Iʳᵉ Dynastie et du type de Nagada. Il constata bientôt que celle-ci offrait la particularité étrange, jamais encore rencontrée, de présenter des têtes de bœufs modelées en argile à la surface d'un trottoir de brique crue entourant l'édifice : plusieurs de ces têtes portaient encore de magnifiques cornes véritables (voir fig. 2 et 3). Les têtes découvertes se trouvant au pied de la face orientale du mastaba. Elles sont fixées à la surface du trottoir par de petites chevilles en bois ; Emery ayant retrouvé de place en place quelques chevilles semblables encore fichées sur le trottoir à la base des autres faces du mastaba en conclut, à juste titre, que quelque deux cents têtes de bœufs étaient régulièrement réparties tout autour.

Cette grande tombe à redans environnée ainsi d'un vaste troupeau de bêtes à cornes devait produire un effet extraordinaire. S'agissait-il là d'une protection en corrélation déjà avec le culte du taureau Apis, ou simplement d'une figuration d'offrandes, ces têtes de bœufs étant ici modelées dans le même dessein que les bas-reliefs qui représenteront plus tard des apports de bestiaux, des scènes de boucherie et toutes sortes de vivres amoncelés ? Il est encore trop tôt pour le dire.

Le dégagement des chambres et des compartiments du mastaba livra divers documents, empreintes de sceaux et étiquettes de bois au nom du roi Ouadji (ou Djet), c'est-à-dire le fameux Roi Serpent de la stèle du Louvre, quatrième roi de la Iʳᵉ Dynastie. L'une de ces étiquettes comporte un admirable petit serekh gravé du roi avec représentation de portes peintes en rouge. Des débris

d'un très riche mobilier ont également été recueillis : pieds de taureaux en ivoire et en bois, pions d'échiquier, un fragment de crosse en bois très finement sculpté provenant peut-être d'une harpe, etc... Notons encore des éléments d'incrustation d'or ayant probablement orné les poteaux ou pilastres de bois qui supportaient les poutres de plafond de la chambre funéraire. Celle-ci devait posséder également un plancher et un placage de bois auxquels les violateurs mirent le feu comme cela a été très fréquemment constaté dans les tombes de cette période. Quant aux redans du décor de la façade ils présentent encore en plusieurs points des restes d'un enduit aux teintes diverses : les redans figurant des portes de bois y sont nettement peints en rouge.

Autour de cette grande tombe, longue d'une cinquantaine de mètres et large de vingt mètres environ, était disposée, en encadrement rectangulaire, une rangée de tombes annexes destinées aux familiers ou aux serviteurs qui devaient accompagner leur maître dans l'au-delà. Ces tombes sont semblables à celles déjà découvertes par Emery autour du grand tombeau de même type qu'il attribua (sous toutes réserves) à la reine Merneith.

La découverte de cette série de grandes tombes à redans contenant chacune des documents au nom de l'un des rois de la Ire Dynastie, depuis Aha jusqu'à Adjib inclus, pose nettement le problème de savoir si ces tombes ont été celles de ces rois ou non, et par conséquent nous force à reconsidérer la localisation de leurs tombes en Abydos, que l'on avait longtemps pu croire certaine. Pour le roi Aha, en particulier, il y a une disproportion si grande entre la chambre unique de 5 mètres sur 8 mètres qui lui fut attribuée comme tombe en Abydos et le magnifique tombeau à redans dit de Hor-Aha à Saqqarah, tellement plus complexe et vaste, qu'il semble bien difficilement admissible qu'un ministre ou un prince ait pu se faire édifier à Saqqarah une pareille sépulture alors que son souverain divinisé se serait contenté de la fosse d'Abydos ! Il nous paraît donc assez probable que ce roi Aha ainsi que ses successeurs de la Ire Dynastie se soient construit chacun deux tombes de types tout différents, l'une en Abydos peut-être dans le style des sépultures des rois

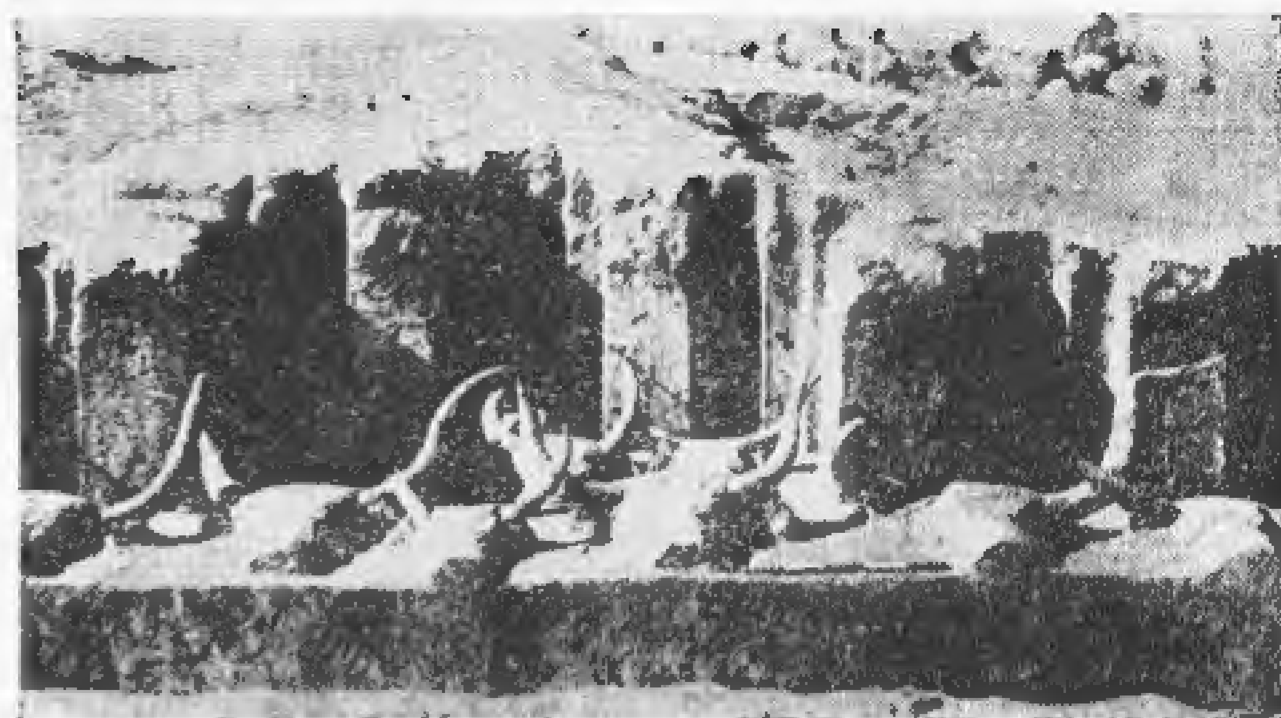


Fig. 2. - Trottoir orné de têtes de bovidés, modelées, entourant une tombe de la Ire dynastie à Saqquarah.



Fig. 3. - Saqqarah. Détail vu du haut du mur, du trottoir orné de têtes de bovidés.

de Nekuen, et l'autre à Saqqarah face à la nouvelle capitale de Memphis dans le style à redans probablement déjà employé par les rois de Bouto, et que, suivant le lieu où la mort les surprit, ils se soient fait enterrer ici ou là, l'une des deux tombes devenant ainsi un cénotaphe. Ceci ne saurait, cependant, avoir que la valeur d'une simple suggestion, car bien des trouvailles peuvent encore être faites, qui finiront, espérons-le, par apporter une solution définitive à ce curieux problème.

***

A l'issue de la communication de M. Lauer, qui valut à ce dernier les remerciements du Président et les félicitations de M. Lacau, en raison du travail considérable effectué par notre collègue, un échange de vues, entre MM. Lacau, Lauer, et Garnot permit à l'Assemblée de saisir l'intérêt que présentait pour l'histoire du culte la présence d'une statue royale colossale dans la cour extérieure du temple funéraire. La frise des têtes de bovidés, la nature des animaux et le rôle qu'ils jouaient, firent l'objet de commentaires de MM. Lacau, Vandier et de Mme Noblecourt.

LES MONNAIES DE NOMES EN EGYPTE ROMAINE

par Jacques SCHWARTZ

Le nombre des nomes, dont on croit lire le nom sur les monnaies, oscille, depuis Zoega (1787), autour de 50 et il est probable que nous avons des exemplaires de presque tous les nomes pour lesquels la Monnaie d'Alexandrie frappa des pièces, à plusieurs reprises entre 91 et 145 p. C. Certains de ces nomes ne sont guère attestés autrement ; les localisations, surtout pour le Delta, restent matière à controverse ; quelques nomes enfin sont de création récente. Tout cela pose des problèmes qui seront expliqués plus loin.

Pour ce qui est de la date, on peut affirmer, après élimination de diverses lectures erronées, qu'à l'heure actuelle ne sont attestées que les années suivantes : 11 de Domitien (91-2 p. C.), 12 à 15 et 20 de Trajan (108 à 112 et 116-117 p. C.), 7, 8 et 11 d'Hadrien (122 à 124 et 126-7 p. C.), 8 d'Antonin (144-5 p. C.).

Il n'existe en Egypte, du moins à cette époque, aucun cycle (religieux, fiscal ou astronomique) de 18 ans tel que certains en ont imaginé un à cause des émissions des années 108, 126 et 144 p. C. et aucune combinaison numérique ne saurait rendre compte d'un phénomène sans périodicité. L'hypothèse de commémoration de *Decennalia* et de *Vicennalia* est à éliminer pour de simples motifs de calcul : seul Antonin aura ses *Vicennalia* commémorés en Egypte et cela par un monnayage général (Dattari n° 2120 = British Museum n° 1007) ; l'an 20 de Trajan qui vit la frappe de quelques très rares monnaies de nome, est aussi bien celui de la défaite officielle des Parthes que celui des *Vicennalia*.

L'émission de l'an 8 d'Antonin porte, assez souvent, l'effigie du jeune Marc Aurèle au droit et coïncide avec le début du monnayage alexandrin, proprement dit, à l'effigie du futur empereur. Le mariage de Marc-Aurèle et son second consulat, tous deux en 145 p. C., ont pu être le prétexte d'une frappe qui reprend d'ailleurs le module des émissions de Trajan. Si le caractère particulier de l'émission de l'an 11 d'Hadrien ressort nettement, alors que celles des années 7 et 8 ne font que prolonger celles du règne de Trajan, la cause cependant en reste obscure : la date correspond à un moment particulièrement creux de la vie d'Hadrien que l'on connaît pourtant assez bien (on sait seulement que l'empereur est à Rome). Finalement, si l'on constate une forte recrudescence du monnayage ordinaire d'Alexandrie à partir des dixièmes années de Domitien, Trajan et Hadrien, aucun fait connu du règne de ces empereurs ne peut servir à expliquer les monnayages de nome ni aucun fait connu de l'histoire de la province.

Les modules utilisés sont courants dans le monnayage ordinaire de bronze d'Alexandrie, pour les empereurs intéressés : 25 mm. pour Domitien, 34 mm. pour Trajan et les années 7 et 8 d'Hadrien, 19 et 14 mm. pour l'an 11 d'Hadrien, 34 mm. pour Antonin. Les droits de l'émission de l'an 11 d'Hadrien, confirment encore, s'il le fallait, que les monnaies de nomes ont été frappées à Alexandrie même.

Entre l'an 15 de Trajan et l'an 11 d'Hadrien, les émissions (module : 24 mm.) sont rarissimes ; les seuls nomes attestés sont le Saïte et l'Héracléopolite (le n° 6.00 de Dattari pour l'Arsinoïte est suspect), alors que pour les années 12 à 15 de Trajan, on a des exemplaires d'environ 35 nomes différents. Sauf s'il y a eu création récente de nomes, on peut admettre que tous les nomes attestés sur des monnaies d'Hadrien avaient déjà connu des émissions de monnaies sous Trajan ; car il est évident que seul le hasard nous prive de monnaies de Trajan pour des nomes aussi importants que l'Héliopolite, le Lycopolite ou le Panopolite.

La situation était différente sous Domitien ; on ne connaît pour l'instant que 7 nomes : Héracléopolite, Her-

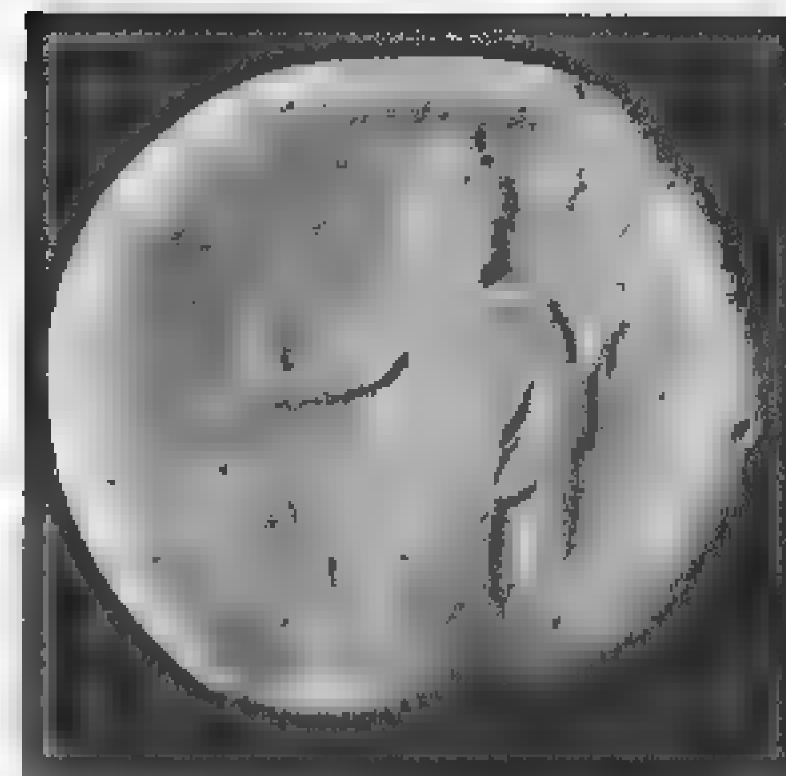


Fig. 4. - Nome Hermopolite (Trajan)
Bibliothèque Nationale)

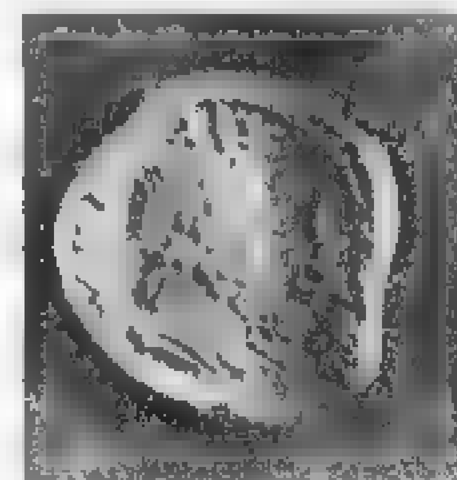


Fig. 5. - Nome Mendésien (Hadrien)
Bibliothèque Nationale

mopolite, Memphite, Oxyrhynchite, Saïte, Sebennytique et Séthroïte (le n° 6308 de Dattari pour le Mendesien est tout à fait suspect). L'image de la divinité, en pied, est très hellénisée, voire romanisée ; dans l'un ou l'autre cas un animal rappelle discrètement la divinité égyptienne du nome ; pour le reste, c'est Heraclès, Hermès, Isis (semblable à une Demeter), Athéna (deux fois) et Arès (deux fois). Comme, d'autre part, le monnayage alexandrin de Domitien connaissait des motifs religieux typiquement égyptiens, même en l'an 11, on peut admettre que les 7 nomes cités plus haut étaient considérés comme particulièrement hellénisés, sinon eux-mêmes du moins leurs dieux. Il suffisait de reprendre des revers de type courant, à peine modifiés, de leur ajouter le nom du nome voulu pour inaugurer la série des monnaies de nomes.

En l'an 12 de Trajan, la généralisation du monnayage de nome s'accompagne de concessions à la forme égyptienne des divinités de nome. Aussi souvent que possible la divinité a une coiffure égyptienne qui doit la caractériser et elle tient presque toujours sur sa main étendue l'animal ou le symbole du nome (parfois même, il semble y avoir plusieurs types représentatifs d'un même nome : dieu et déesse, dieu jeune et dieu âgé, correspondant peut-être aux éléments de triades qui se sont organisées sur le modèle de Sarapis-Isis-Harpocrate) ; seule exception, le Ménélaïte nous montre un Harpocrate se terminant en crocodile qui ne réapparaît, d'ailleurs, dans le monnayage ordinaire, que quelques années plus tard.

A côté de cet ensemble qui se renouvelle jusqu'en l'an 15, trois nomes, l'Aphroditopolite, l'Héracléopolite et l'Hermopolite (fig. 4) (le n° 6218 de Dattari, pour le Boubastite est suspect) ont aussi un type de monnaie avec temple égyptisant contenant une statue de la divinité ; la comparaison avec le monnayage général de ces mêmes années, qui offre une série de temples avec images de dieux grecs ou égyptiens hellénisés, montre que l'on a utilisé pour quelques nomes au nom bien grec, des exemplaires de cette série. Il s'agit là d'émissions isolées comme il y en aura encore aux années 20 de Trajan et 7 ... s d'Hadrien, déjà cité.

Les monnaies de nomes d'Antonin (dont il ne subsiste d'exemplaires que pour 17 nomes) reprendront en gros les motifs de celles de Trajan, mais les modules adoptés pour celles de l'an 11 d'Hadrien ne permettaient pas d'en faire autant. Les monnaies de cette année avec la divinité en pied ne pouvaient guère plus reproduire la coiffure et l'animal sacré risquait de devenir indistinct. Aussi assiste-t-on à une répartition des motifs caractéristiques pour chaque nome en trois séries dont les deux premières ont 19 mm. et la troisième 14 mm.

1° Tête de divinité à droite (nomes Arsinoïte, Héracléopolite, Hermopolite, Memphite, Mendésien (fig. 5), nome ou ville de Péluse, nome Prosopite). Sauf Héraclès, toutes ces têtes ont une coiffure égyptienne et Hermès a même dans le champ, un ibis ; celle d'Arsinoé montre à quel point le nome devait être hellénisé. Ces types monétaires semblent avoir toujours existé concurremment avec ceux de la série suivante :

2° Divinité debout, tendant de l'une ou l'autre main (ou même des deux) l'animal ou le symbole du nome. C'est un dieu, le plus souvent (au moins deux fois sur trois) ; il est vêtu à la grecque ou demi-nu et regarde à gauche ; il a rarement une main inoccupée et l'un des attributs les plus fréquents est une haste (ou un sceptre) (fig. 6) ; dans quelques cas, c'est un guerrier et dans le Séthroïte il a même la tête d'épervier d'Horus, inconnue de la monnaie du nome sous Domitien et même Trajan, mais gardée ensuite par Antonin (fig. 10). Le costume du dieu, comme celui de la déesse, n'a rien d'égyptien ; on peut en retrouver l'équivalent dans le monnayage alexandrin courant de l'époque, notamment dans les allégories, et même dans celui de Rome. Seule exception de la série un cavalier sur son cheval pour le Diospolite (Thèbes ?) faisant double emploi avec un type normal du même nome et repris ensuite par Antonin ;

3° L'animal ou l'emblème du nome, presque toujours vers la droite. Dans le Ménélaïte, c'est l'image des monnaies de Trajan qui revient (fig. 8), mais dans presque tous les autres cas, c'est un animal et même assez souvent un épervier ou un bélier ou un crocodile. Il n'y a jamais qu'un type par nome, sauf pour le Phthénétes dont le

second type reprend, sans doute par mégarde, celui du nome de Phthenphouth et pour l'Héracléopolite avec tantôt le griffon de la Némésis et tantôt la massue d'Héraclès (pour autant que Dattari n'ait pas confondu ici avec le Prosopite).

Le travail de Th. Hopfner sur les animaux sacrés et leur répartition n'utilise pratiquement pas la documentation numismatique. Il montre toutefois combien il est difficile de préciser la signification religieuse aux yeux des croyants de tel ou tel animal dit sacré ; un problème analogue se pose pour les animaux représentés sur les monnaies. Si des auteurs comme Strabon, Plutarque ou Elien nous sont garants que certains nomes, généralement anciens, adorent certains animaux, que penser de nomes de création récente, ptolémaïque ou même romaine, qui constituent environ le cinquième des nomes à monnayage ? Le choix de l'emblème du dieu principal (car il ne s'agit plus alors que de cela) s'est-il fait aussi facilement que pour l'Ombite où Ombos supplanta Eléphantine ou pour l'Hermonthite qui adopta le Buchis, à l'imitation du Memphite et de l'Héliopolite ?

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'étonner du nombre d'éperviers ou de béliers pris comme emblème à cette époque de syncrétisme, et il apparaît que les représentations des monnaies d'Hadrien de 14 mm. (plus caractéristiques que leurs correspondants des monnaies de Trajan) doivent être divisées en trois groupes, dont l'étude posera des problèmes différents :

1° Animal adoré dans le nome ou exemplaire dans lequel s'est incarné le dieu principal. Il s'agit de nomes fort anciens qui n'ont pas changé ou se sont trouvés à peu près reconstitués à basse époque, en majorité dans la vallée du Nil. Il s'agit de retrouver alors, notamment par la coiffure (pour les monnaies de Trajan), le nom du dieu principal ou, au moins, le type de grande divinité qui domine dans ce dieu ;

2° Symbole animal du dieu principal, sans qu'il y ait forcément adoration de tous les exemplaires de cet animal par les gens du nome. La présence d'un épervier ou d'un crocodile montre que le dieu participe à la nature d'Horus ou de Sobek, sans que, toutefois, les autres attri



Fig. 6. — Nome Prosopite (Hadrien)
Bibliothèque Nationale

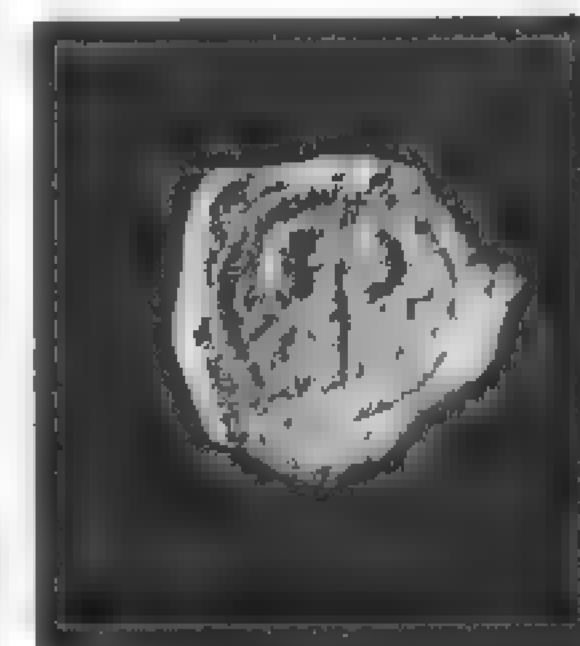


Fig. 7. — Nome Oxyrhynchite (Hadrien)
Bibliothèque Nationale

buts visibles permettent une identification plus complète, surtout dans le Delta où l'emplacement des nomes est très discuté et assez incertain. C'est la partie la plus difficile de la recherche et l'ichneumon de Panopolis par exemple risque de rester inexplicable ;

3° Symbole du nome. C'est là que l'hellénisation se fait le plus sentir, rendant improbable ou même absurde une explication égyptienne. En voici la liste : statuette de l'Espérance (Elpis) pour l'Aphroditopolite et le Thinite, le griffon de Némésis pour l'Héracléopolite, une bipenne pour l'Oxyrhynchite (fig. 7), une grenade (?) pour Péluse, la massue d'Héraclès pour le Prosopite, une grappe de raisin pour le Sébennyte inférieur, un emblème indistinct pour l'Arabia. On peut y ajouter quelques motifs égyptianisés : l'Harpocrate-crocodile pour le Ménélaïte (fig. 8), l'Agathodaimon pour Naucratis, Harpocrate sur le lotus pour le nome de Phthemphouth.

Pour la série de 14 mm., on a repris un certain nombre de modèles existant, en les réduisant le cas échéant. L'Apis, le bélier, le Buchis (ou un taureau), le chacal, le crocodile, les deux éperviers, l'épervier seul, le griffon, l'hippopotame et l'ibis étaient déjà connus sous Claude et surtout sous Néron et sous Domitien. Il en est de même pour quelques divinités bien populaires ; pour les autres, J. Vogt croit qu'il y avait à Alexandrie un sanctuaire avec les images de tous les dieux de nome et que les monnaies, en s'en inspirant, ne sont que le produit d'une hellénisation voulue et outrancière de croyances égyptiennes.

Il paraît plus probable que l'allure fortement hellénisée des divinités, n'était pas considérée comme un moyen d'empêcher (et n'empêchait pas) de saisir ce qu'il y avait d'égyptien sous-jacent. Si l'on songe que ces monnaies devaient rendre hommage à la dévotion majeure du nome et permettre de la reconnaître avec les moyens les plus simples, c'est à notre ignorance que nous devons les difficultés que n'avait aucun Egyptien dans son nome. Quelle maladresse c'eût été, d'ailleurs, d'offrir, par cet incomparable instrument de propagande que sont les monnaies, des images qui auraient déplu ou n'auraient pas été comprises par le plus humble paysan !

J'évoquerai, pour finir, trois cas destinés à donner une idée des difficultés qui accompagnent l'interprétation de nombreuses monnaies de nome.

Dans le Saïte, Neith est représentée par un type d'Athéna à la chouette ; mais l'animal sacré restait la vache, comme en témoigne la monnaie à 14 mm. Une Athéna analogue, avec une bipenne au lieu de chouette, a servi à représenter la Thoéris de l'Oxyrhynchite ; on alla même plus loin dans l'hellénisation, puisque la monnaie à 14 mm. porte cette bipenne, dont la signification nous échappe, au lieu d'un poisson comme le Latopolite, par exemple, en a conservé un. On pourrait songer à une renonciation parallèle dans l'Héracléopolite qui ne revendique plus un animal humble comme l'ichneumon, mais c'est alors au tour du Panopolite d'adopter cet animal comme emblème (peut-être pour éviter de reproduire la silhouette de Min).



Fig. 8. - Nome Ménélaïte (Antonin)
(Bibliothèque Nationale)

L'Héracléopolite montre deux tendances dans la représentation du dieu du nome. Pour Domitien, c'est un Héraclès nu, tenant la massue et la *léonté* du bras gauche, le griffon de la Némésis de la main droite ; ce type réapparaît sous Trajan, Hadrien (dans les deux plus grands modules) et Antonin ; Hadrien y ajoute une tête grecque (ou romaine) d'Héraclès et le griffon devient symbole du nome dans la monnaie de 14 mm. Le type égyptisant est, par contre, limité au règne de Trajan. Il y a un Harpocrate-Héraclès, vêtu, portant *modius*, tenant la massue surmontée d'un épervier et une figure analogue dans un temple égyptisant à deux colonnes. Dattari (n° 6255) mentionne un Harpocrate-Héraclès semblable, assis sur un sphinx, qui se retrouve avec temple et colonnes dans le monnayage ordinaire de l'an 14 de Trajan (n° 1134). A la coiffure près, l'Harpocrate-Héraclès debout se retrouve, sous Hadrien et Antonin, dans le Prosopite qui a, pour la monnaie de 14 mm., la massue (avec l'épervier ?) : Dattari (n° 6261) attribuant aussi à l'Héracléopolite une massue (14 mm.) qui semble faire double emploi avec le griffon, a pu se tromper. De toutes façons, nous sommes loin du bélier de Chnum et de l'ichneumon attesté par Strabon (812) et, dubitativement, par Elien (X, 47) ; l'ichneumon, animal d'Harpocrate, a été remplacé dans la version la plus égyptisante par l'épervier d'Horus à qui l'Harpocrate du nome devait se rattacher particulièrement (Cf. un cas analogue dans l'Athribite).

Elien (X,23) parle, pour Coptos, de gazelle (qui figure sur les monnaies) alors que plus généralement c'est le crocodile qu'on lui attribuait (id., X, 24) et il est alors possible que le fameux texte de Juvénal (XV, 35 sq.) concerne Tentyra et Ombos, non pas la métropole du nome Ombite, mais l'homonyme qui est à 10 km. de Coptos sur la même rive que Tentyra ; en tout état de cause, le vers 28 de la même satire de Juvénal (« *gesta super calidae referemus moenia Copti* ») manque de précision. Quant à la gazelle de Coptos, elle pourrait servir à identifier l'une des villes oubliées qui portèrent le nom de l'animal d'Anouquit, parfois confondu avec l'antilope (oryx), de même que la musaraigne l'est parfois avec l'ichneumon.

Éléments de Bibliographie

G. Zoëga, Numi Aegyptii imperatorii prostantes in Museo Borgiano, etc., 1787.

Tochon d'Annecy, Recherches historiques et géographiques sur les médailles de nomes ou préfectures de l'Egypte, 1822.

F. Feuardent, collections Giovanni di Demetrio — Numismatique — Egypte ancienne, 2e partie (1873).

J. de Rougé, Monnaies des nomes de l'Egypte, dans : Revue Numismatique, t. 15 (1874-7), p. 1-71.

V. Langlois, Numismatique des nomes d'Egypte sous l'administration romaine, 1892.

G. Dattari, Numi Augg. Alexandrini, 1901.

Th. Hopfner, Der Tierkult der alten Aegypter nach den griechisch-römischen Berichten und den wichtigeren Denkmälern, dans : Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, phil.-hist. Klasse, 57. Band, 1913.

H. Gauthier, Bibliographie des études de géographie historique, dans : Bull. de la Soc. Sult. de géogr. d'Eg., t. IX, 1920, p. 276-281 (appendice).

J. Vogt, Die Alexandrinische Münzen, 1924 (t. I, p. 57-63).

J. G. Milne, The Nome Coins of Egypt, dans : Ancient Egypt, 1932, p. 73-8.

H. Gauthier, Les nomes d'Egypte depuis Hérodote jusqu'à la conquête arabe (Mémoires de l'Institut d'Egypte, t. XXV, 1935).

*
**

Le Président, en soulignant le grand intérêt de l'enquête que vient d'entreprendre M. Schwartz, mit l'accent sur la circulation éventuelle des monnaies d'un nome à l'autre, et commenta l'instrument de propagande que de tels objets pouvaient constituer.

M. Bataille fit un judicieux rapprochement entre l'effigie de la monnaie du nome Sethroïte, et le type de statue de la Basse Epoque, connue sous l'appellation d'Horus Légionnaire.

NOTE A PROPOS
DE LA COMMUNICATION DE J. SCHWARTZ



Fig. 9 - Horus légionnaire
personnifiant le Nome Sethroïte (?)
(Louvre, E. 16.265)

Ce n'est pas le lieu ici, de commenter l'intéressant exposé de notre collègue Schwartz, et qui nous semble le point de départ de recherches fructueuses. Mais un détail précis retient mon attention, je voudrais le souligner, me réservant d'y revenir ailleurs. Il s'agit de la figuration campée au droit de la monnaie séthroïtique : un guerrier à tête de



Fig. 10. - Nome Sethroïte (Antonin)

faucon d'Horus, tenant d'une main la lance et de l'autre l'image d'un faucon, dont on connaît — ainsi que l'a souligné A. Bataille — plusieurs figurations en ronde bosse.

On peut, évidemment y voir l'image du dieu du nome — et ceci ne serait pas incompatible avec un culte d'Horus dans le nome Sethroïte — mais il faudrait peut-être y reconnaître le ***symbole, la personnification du nome lui-même***, suivant une tradition hellénistique à laquelle fait allusion J. Schwartz (cf. p. 26, n° 3) à propos de l'image d'autres nomes, et aussi en se conformant à une tradition dont les racines puisent jusque dans l'histoire pharaonique. La ville de Thèbes n'était-elle pas déjà personnifiée dès le règne de Thoutmôsis III par l'image de la déesse Thèbes-Victorieuse (Ouaset-Nekhet) ?

Si l'on admet mon hypothèse, les statuettes d'Horus Légionnaire tenant un faucon, dont le Musée du Louvre possède un bel exemplaire (fig. 9) pourraient donc bien plutôt personnifier le nome Sethroïte que son dieu lui même. En effet, il n'est pas dans les habitudes iconographiques religieuses de l'Egypte, de représenter des statues de divinités ayant en main l'image de leur animal sacré. Les dieux tiennent leurs attributs, et non la figuration de leur hypostase.

Ch. DESROCHES NOBLECOURT.

Table de concordance entre les monnaies conservées à la Bibliothèque Nationale de Paris (Cabinet des Médailles) et les pièces publiées par Dattari figurant dans l'étude de J. Schwartz.

FIG. 4. — *Nome Hermopolite* (*Trajan*)...... 33 mm. de diamètre.
(Bibliothèque Nationale)
N° 6268 de la pl. XXXIV de Dattari

FIG. 5. — *Nome Mendésien* (*Hadrien*)...... 19 mm. de diamètre.
(Bibliothèque Nationale)

FIG. 6. — *Nome Prosopite* (*Hadrien*)........ 19 mm. de diamètre.
(Bibliothèque Nationale)
N° 6356 de la pl. XXXV de Dattari

FIG. 7. — *Nome Oxyrhynchite* (*Hadrien*).... 16 mm. de diamètre.
(Bibliothèque Nationale)
N° 6339 de la pl. XXXV de Dattari

FIG. 8. — *Nome Ménélaïte* (*Antonin*)........ 35 mm. de diamètre.
(Bibliothèque Nationale)
N° 6318 de la pl. XXXVI de Dattari

FIG. 10. — *Nome Séthroïte* (*Antonin*)........ 34 mm. de diamètre.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE
11, PLACE MARCELLIN BERTHELOT
PARIS-5e

COMPOSITION DU BUREAU POUR LES ANNÉES 1954-1955

Président........	MM	Pierre MONTET, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.
Vice-Présidents....		Jacques VANDIER, Conservateur en Chef du Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, Professeur à l'École du Louvre.
		Maurice ALLIOT, Professeur d'Egyptologie à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
Secrétaire.......	Mme	Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Conservateur au Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, chargée de Cours à l'École du Louvre.
Trésorier........	M.	Michel MARIAUX
Correspondance et **Bulletin**		Administrative et Scientifique :
	Mme	Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Musée du Louvre, Paris-1er.
		Financière :
	M.	Michel MARIAUX, 49, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris-7e.
Compte de chèques postaux		Paris N° 2093-33.
Compte en Banque		Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2e Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie.

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur	MM.	Pierre MONTET Lui adresser les manuscrits destinés à la Revue, 20, rue de Longchamp, Paris-16e.
Commission de publication...		A. BATAILLE, maître de conférences de Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris.
		J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.
		J. SAINTE FARE GARNOT, directeur d'études, à l'École pratique des Hautes Etudes, Directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire.
Secrétariat		J.-J. CLÈRE, 34, rue du Cotentin, Paris-15e.